Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 15.05.19 | 52e année | No 15

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09

L'édito

Christine Gaillard

Transition écologique: le temps de l'action

J'ai copié ce titre du Forum des 100 de jeudi passé, auquel Le Temps invite chaque année cent personnalités marquantes en Suisse romande. Chercheurs, politiciennes, écrivains, aventurières, banquiers et autres PDG s'y retrouvent pour débattre d'un sujet d'actualité.

A l'entrée, une manifestation de jeunes pour le climat nous attendait. Invitée à monter sur le podium, une femme a questionné directement les chefs des entreprises multinationales sur leur rôle et leurs responsabilités. Avec une lycéenne, courageuses et pertinentes, elles ont demandé que leur génération puisse avoir des options et pas uniquement des contraintes.

Parmi les invités, une entrepreneuse charismatique a inscrit la transition dans une vision pacifique et non seulement écologique. Le fondateur de La Salamandre, Julien Perrot, a asséné à l'assemblée ses trois vérités, et Bertrand Piccard a dénoncé l'excuse facile des prétendus freins légaux. Le «ministre» de l'énergie californien a démontré que la transition énergétique lancée il y a 15 ans profite au PIB de son Etat.

Ensuite, les participants du Forum ont réuni les éléments d'une Charte pour la transition écologique. Elle sera soumise aux candidats aux élections fédérales cet automne.

Mon dernier édito en tant que présidente de la Ville est ainsi un appel à l'action: prenons tous soin du climat et de la biodiversité. J'observe un foisonnement d'idées et de gestes concrets, la Ville les facilite volontiers. Quel bel élan partagé entre jeunes et moins jeunes, quelle satisfaction de partager aussi les succès!

Christine Gaillard
Directrice de l'Urbanisme, Mobilité et Environnement

Les loups se sont prêtés de bonne grâce à la photo de famille organisée pour remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à leur achat collectif. (Lucas Vuitel - Atelier 333)

Un grand merci à tous!

Après le rhinocéros qui garde le Collège latin, puis les trois loups et l'agneau de la Collégiale acquis grâce à un mécénat participatif, trois autres animaux du fabuleux bestiaire de Davide Rivalta feront leur retour au centre-ville, grâce à une donation généreuse d'une mécène. Il s'agit des bufflonnes qui paissaient à la rue de l'Hôpital. Elles seront installées d'ici quelques semaines à la place Pury.

La nouvelle a été annoncée en primeur il y a deux semaines par le directeur de la culture et de l'intégration de la Ville de Neuchâtel, Thomas Facchinetti, lors d'une soirée organisée pour remercier les quelque 200 personnes qui ont contribué au financement participatif lancé l'hiver dernier pour acquérir les trois loups et l'agneau installés près de la Collégiale. Toutes ont reçu en cadeau une gravure numérotée de l'artiste Davide Rivalta. Une plaque en leur honneur a par ailleurs été apposée près des sculptures.

Un ancrage plus solide

Mis à terre par des vandales, les loups ont été remis sur leur pattes et ancrés plus solidement au sol, juste à temps pour une grande photo de famille qui a réuni une quarantaine de personnes. La Ville de Neuchâtel a déposé plainte pénale et espère que ces œuvres feront désormais l'objet de bienveillance et de respect, de même que les trois bufflonnes qui ont généreusement été offertes par une mécène, sans autre condition que de faire le bonheur des passants.

Le Conseil général ayant avalisé la semaine dernière cette dotation, les trois bufflonnes feront leur retour d'ici la fin du mois au centre-ville pour imprégner de leur belle présence la place Pury. Et nous rappeler, «par leur présence imposante dans les rues, que nous sommes partie intégrante de la nature et qu'il faut la préserver», a relevé Thomas Facchinetti. (ab)

3

Les comptes 2018 bouclent sur un bénéfice de 61'084 francs, alors que le budget prévoyait un déficit.

10-11

Le Conseil général s'exprime sur le réaménagement des rives à Monruz et le maintien du Palafitte.

16

Trois épreuves de Coupe du monde de course d'orientation se tiendront dans la forêt de Chaumont.

PIERRE ÉTOILE
L'ART DE CONSTRUIRE

LES TERRASSES DE VIEUX-CHÂTEL

Rue de Vieux-Châtel 1

L'ÉVÉNEMENT IMMOBILIER À NEUCHÂTEL

Plein centre et au calme,
des appartements d'exception
du 2 au 5 pièces avec vue sur le lac.
Dès 425'000 CHF.

032 723 20 30

WWW.LESTERRASSESDEVIEUXCHATEL.CH

Document et visuels non-contractuels - PEMA CITY

Prix Comul 2019

Des talents au Watt Air Jump

Le prix Comul 2019, d'un montant de 25'000 francs, a été remis au festival Watt Air Jump pour l'organisation d'un concours de talents qui se déroulera du 9 au 11 août à la plage de Saint-Blaise. Ce nouveau concept «permettra d'élargir son offre musicale et surtout d'offrir l'accès à une de ses scènes à des artistes locaux», indiquent les organisateurs.

Le concours Watt A Talent, organisé en collaboration avec la Comul (Communauté urbaine du littoral), est une volonté du comité d'offrir une opportunité aux artistes ou groupes régionaux de se faire connaître et de se produire sur la scène d'un festival tel que le Watt Air Jump, ajoutent-ils. «La mise en place d'un tel concours impose des infrastructures supplémentaires et un encadrement technique professionnel pour permettre aux groupes ou artistes de jouer dans les meilleures conditions. Etre les bénéficiaires du prix Comul 2019 nous a permis de mettre sur pied ce projet.»

Dans un premier temps, les artistes intéressés enverront leur candidature contenant un enregistrement musical et une vidéo d'un live ou d'une répétition. Les membres du jury choisiront leurs trois participants favoris. Dimanche 11 août, le premier prix sera décerné lorsque les trois groupes ou artistes solo se seront produits sur scène devant le jury et les festivaliers du Watt Air Jump Festival. Le vainqueur remportera un prix d'une valeur de 1'000 francs. Les inscriptions sont ouvertes dès aujourd'hui sur www.watt-air-jump.ch et le resteront jusqu'au 7 juin.

Le festival élargira son offre musicale. (Watt Air Jump)

Les comptes 2018 de la Ville de Neuchâtel bouclent sur un bénéfice de 61'084 francs

Le Conseil communal mise sur une vision optimiste et stimulante de Neuchâtel, celle d'une capitale cantonale de plus de 45'000 habitant-e-s, moteur d'une agglomération urbaine. (Bernard Python - Atelier 333)

Des charges maîtrisées pour un développement durable

La Ville affiche une bonne vitalité malgré le contexte cantonal difficile et les pertes de recettes fiscales. Présentés par le Conseil communal in corpore, les comptes 2018 bouclent sur un excédent de recettes de 61'084 francs pour des charges d'exploitation totales de 278 millions de francs. Un résultat satisfaisant au regard des prévisions initiales, dû tant à des efforts d'économies qu'à la maîtrise des charges de personnel.

L'exercice 2018 boucle sur un bénéfice de 61'084 francs, alors que le budget adopté par le Conseil général prévoyait un excédent de charges de 5,23 millions. «Ce résultat démontre la saine gestion des charges du Conseil communal dans un contexte cantonal mouvementé», a déclaré le conseiller communal Fabio Bongiovanni, directeur des Finances, lors de la conférence de presse. En 2018, le Conseil communal a rapidement lancé les premiers grands travaux de son programme politique 2018-2021. De l'open air du NIFFF à la place des Halles avec ses airs de Piazza Grande à l'exposition d'animaux de bronze de Davide Rivalta, Neuchâtel s'est muée en carrefour culturel international. Par ailleurs, la Ville continue d'investir pour l'entretien de son patrimoine bâti: la Collégiale, le Musée d'ethnographie, l'extension du collège des Terreaux.

Efforts d'économies

Conformément aux attentes du Conseil général, le niveau des charges de biens et services est en diminution de 1,4 million par rapport au budget, et inférieur à la moyenne des quatre dernières années. Quant aux charges de personnel, celles-ci sont pleinement maîtrisées avec une économie de 400'000 francs par rapport au budget. Les charges d'exploitation s'élèvent à 278 millions, contre 279 millions au budget. La dissolution d'une provision d'un million au Centre électronique de gestion, qui a été transféré au Service informatique de l'entité neuchâteloise au début de l'année 2019, contribue aussi à ce résultat.

La réserve de politique conjoncturelle n'a pas été sollicitée. Par ailleurs, la Ville a constitué trois réserves de préfinancement, d'un montant total de 27 millions de francs, pour des projets importants: la rénovation du collège des Parcs, le projet de réaménagement des Jeunes-Rives et le projet de passerelle Fahys-place de l'Europe. Des réserves constituées à la suite de corrections comptables demandées par l'organe de révision dans le cadre du passage à MCH2 et qui figurent dans un complément au rapport sur les comptes, qui sera soumis au Conseil général le 17 juin prochain.

Moteur de l'agglomération

Ces chiffres satisfaisants interviennent dans un contexte financier complexe, où les recettes fiscales sont en diminution. Perte d'un point dans la répartition Canton-communes, pertes d'impôts des personnes physiques et morales dues notamment aux réformes cantonales: autant de raisons qui induisent une baisse de près de 5,5 millions (-3,8%) par rapport au budget.

Les investissements bruts du patrimoine administratif se sont montés à 20,8 millions de francs. L'introduction d'une planification roulante des investissements au budget 2019 doit permettre à l'avenir de réduire l'écart constaté entre les montants prévus au budget et ceux effectivement dépensés. Cette année encore, les intérêts passifs sont inférieurs au budget (-11,9%), soit 720'000 francs et la dette s'est stabilisée à 300 millions au lieu des 329 millions budgétés. La fortune nette s'établit à 53,2 millions de francs. Enfin, les réserves et provisions atteignent la somme de 371 millions.

Le club des magiciens de Neuchâtel donne ce week-end un grand gala au théâtre du Pommier

Un samedi sous le signe de la magie

Illusions, manipulations, mentalisme, tours de cartes: les magiciens des clubs de Neuchâtel et de Besançon montreront qu'ils ont plus d'un tour dans leur sac lors d'un gala samedi soir au théâtre du Pommier. Et feront briller les yeux des enfants l'après-midi lors de deux spectacles jeune public, qui verront notamment Arthur, Anaïs et Linus, âgés de 15 à 18 ans, faire leurs premiers tours de magie sur scène.

Agés de 15 à 18 ans, Arthur, Anaïs et Linus feront leurs premiers tours sur la scène du Pommier. (Lucas Vuitel - Atelier 333)

Cela faisait neuf ans que le Club des magiciens n'avait plus organisé de gala à Neuchâtel. «La dernière fois, c'était en 2010, pour les soixante ans du club. Mais nous avons donné ces dernières années plusieurs spectacles en France voisine en partenariat avec le club de magie de Besançon, avec lequel nous collaborons depuis dix ans maintenant. Nous nous sommes également produits ensemble au Locle», explique le vice-président du club Humbert Terzi, alias «Rilax». Longtemps président du club, il vient de passer le témoin à un autre magicien professionnel de la région, David Schulthess.

Des chapeaux, mais pas de lapins

Tous deux seront bien évidemment de la partie samedi soir lors de ce grand gala, qui verra se succéder sur scène dix magiciens confirmés de l'Arc jurassien et de Franche-Comté. «Il y aura de tout: des grandes illusions, du mentalisme rigolo, des manipulations avec des ballons, des cordes, des cartes, des foulards, des chapeaux, mais pas de lapins! Quant à moi, il faudra que j'aie de la chance!», rigole David Schulthess, qui mise beaucoup sur l'humour et sur l'improvisation dans ses tours. Car chaque magicien a son propre style. «On considère que la technique représente seulement 20% du numéro. Le reste, c'est de la présentation», relève Humbert Terzi.

Fondé en 1950, le Club des magiciens de Neuchâtel compte aujourd'hui une quinzaine de membres. «Nous proposons régulièrement différents ateliers, avec des magiciens de tous horizons. Il y a quatre ans, nous avons par ailleurs fondé une section pour les jeunes, dès douze ans», explique Humbert Terzi, qui, après plus de cinquante ans de magie, avait à cœur de transmettre son art à la jeune génération. «La magie a toujours fasciné, mais nécessite des heures de travail. Beaucoup se découragent, seuls à la maison. Et par-delà les tutoriels disponibles sur internet, il est très important d'apprendre les bons gestes dès le début, pour ne pas prendre de mauvaises habitudes», note David Schulthess.

Susciter des vocations

Pour mettre en valeur ce travail de formation mais également donner envie aux enfants de faire de la magie, deux représentations jeune public se tiendront l'après-midi au Pommier. Ce sera le baptême du feu pour Arthur, Anaïs et Linus, trois jeunes magiciens du club qui feront leurs premiers pas sur scène aux côtés de Rilax et de Pierre le magicien, dans un spectacle réunissant l'ancienne et la nouvelle génération. Une jeune femme, la seule et toute nouvelle magicienne du club, présentera par ailleurs au cours des trois représentations un numéro personnel qui donnera une note très féminine. (ab)

Le 18 mai au Pommier. Spectacles jeune public à 14h et 16h; gala à 20h30. Réservations: www.ccn-pommier.ch ou 032 725 05 05.

Agenda culturel

Galeries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN, (espl. L.-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h, www.mahn.ch. *Exposition* «Made in Neuchâtel. Deux siècles d'indiennes» jusqu'au 20.05, dernières visites commentées de l'expo, me 15.05 à 17h, 18h et 19h; Présentation de l'Objet du mois. Le Grand Frisson, visite commentée ma 21.05 à 12h15.

Galeries de l'histoire, Antenne du MAHN, (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di, de 14h à 16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Muséum d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di, de 10h à 18h. www.museum-neuchatel.ch. *Exposition* «Pôles, feu la glace» jusqu'au 18.08.

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), ouverture ma à di, de 10h à 17h, www.men.ch. *Exposition* «L'impermanence des choses»; *Inauguration de l'exposition* «Ichoumamini» sa 18.05 à 18h, apéritif à 18h30 et visites guidées à 19h, 20h et 21h; Ciné-club des étudiants «Open Air Sibérien» je 23.05 à 20h15.

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), ouverture 7j/7, de 10h à 18h. www.jbneuchatel.ch; *Exposition* «Kuru. L'art d'un monde en mutation» jusqu'au 15.12; *Expositions* «Forêts tropicales. Pour qui sonne le glas?» jusqu'au 30.10 et «Francis Hallé» jusqu'au 03.11; *Inauguration de l'exposition* «Maison des Sols» je 23.05 à 18h; *Journées des Abeilles:* lu 20.05 de 17h à 20h, visites guidées, conférence «pesticide dans les miels» et dégustation à l'aveugle de miels du monde me 22.05, en collaboration avec le MHN, de 10h à 15h, visite guidée, découverte de la ruche, conférence, inscription obligatoire: 032 718 23 50 ou jardin.botanique@unine.ch; «Tourbières: Enfer climatique?» balade – dégustation, je 23.05 de 17h à 18h, inscription obligatoire.

Atelier des musées

Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

MAHN

- «Stage de gravure de l'Ascension» atelier dès 16 ans, du je 30.05 au sa 01.06 de 11h à 17h.

MHN

- «La magie des cristaux» atelier 7 à 10 ans, me 29.05 de 13h30 à 15h.
- «A gla glace!» atelier 4 à 6 ans, me 15.05 de 13h30 à 15h.

MEN

- «Expédition dans le Grand Nord» atelier 7 à 10 ans, me 12.06 de 14h à 15h30.
- «Jeux traditionnels inuits» atelier 4 à 6 ans, me 29.05 de 14h à 15h30.

Jardin botanique

- «Linogravure» atelier 9 à 12 ans, me 22.05 de 14h à 16h.
- «Les grands singes ont besoin des forêts tropicales» atelier 7 à 10 ans, me 05.06 de 15h30 à 17h.
- «La forêt tropicale et nous» atelier 7 à 10 ans, me 26.06 de 14h à 15h30 et atelier 4 à 6 ans, me 29.05 et 12.06 de 14h à 15h30.

Divers

Bar King (Seyon 38), Flamenco las conchas, concert et danse, ve 17.05 à 21h30.

Les Lundis des mots, «Ici est là» spectacle de Chiara Ophélie à la Galerie YD (Fleury 6) lu 20.05 à 18h30.

Salon du Bleu Café (Fbg Lac 27), Soirée Jazz avec Monique DuPasquier, ve 17.05 à 21h; Soirée Culture Nomade avec Finisterre Tango, me 22.05 à 20h30.

L'actualité culturelle

Alice et autres merveilles

Les élèves de l'Atelier Théâtre Smk présentent «Alice et autres merveilles», une pièce de Fabrice Melquiot qui revisite le chef-d'œuvre de Lewis Carroll. Dans cette version, Alice rencontre un lapin, une Reine de Cœur, un chapelier fou, une chenille, mais aussi des personnages venus d'autres contes, comme Pinocchio, le Petit Chaperon rouge, Blanche-Neige ou le grand méchant loup. Le temps s'étire, s'arrête et fait des allers-retours, comme un reflet du passage de l'enfance à l'adolescence. La pièce sera interprétée par onze jeunes acteurs âgés 13 à 16 ans (*photo : Cédric Berger*), dans une mise en scène de Séverine Marquand-Koller.

Du 23 au 25 mai au théâtre du Pommier, à 20h le jeudi et 20h30 vendredi et samedi. Réservations : 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch

L'Ode à la joie

L'Ensemble symphonique Neuchâtel (ESN) fête ce week-end ses dix ans d'existence avec un concert grand public, qui verra notamment résonner la 9e *Symphonie* de Beethoven et sa fameuse «Ode à la joie». Pour l'occasion, l'orchestre avait invité tout un chacun à le rejoindre sur scène pour entonner cet hymne à donner des frissons au sein d'une chorale éphémère. Amateurs ou professionnels, plus d'une centaine de chanteurs du canton ont répondu présent. Donné à deux reprises dans le cadre des 40 ans de la zone piétonne, le concert verra également les adieux d'Alexander Mayer. Après neuf ans à la tête de l'ESN, le chef passera le flambeau à Victorien Vanoosten.

Les 17 et 19 mai au temple du Bas, à 20h le vendredi et 17h le dimanche. Réservations : www.esn-ne.ch ou via Le Strapontin, par mail à billetterie@theatredupassage.ch ou 032 717 79 07

Les femmes savantes

Après «L'Importance d'être Constant» et «Hamlet», le Collectif Calliope s'empare d'un autre classique du répertoire théâtral, français cette fois : «Les femmes savantes» de Molière. L'amour triomphera-t-il de la pédanterie ? C'est ce que nous fera découvrir encore quatre soirs sur scène cette troupe de dix comédiens et comédiennes amateur(e)s, mais expérimenté(e)s, dans une mise en scène de Mathieu Béguelin. L'affiche du spectacle est signée par le dessinateur Vincent l'Epée.

Du 16 au 19 mai au théâtre de la Poudrière, à 20h du jeudi au samedi et le dimanche à 17h. Réservations par téléphone au 079 942 43 25 (répondeur)

Quelque 300 élèves du Melinda Dance Center dansent avec trois chorégraphes de renom

Sept tableaux, sept couleurs

Le MDC présente une nouvelle création haute en couleurs. Mis en scène par Melinda Stampfli, le spectacle réunit 300 élèves danseurs, chanteurs qui se succéderont dans sept différents tableaux illustrant autant de chakras. Avec la participation exceptionnelle des chorégraphes réputés Chris McCarthy, Manon Bouquet et Tonbee Cattaruzza.

Melinda Stampfli en pleine répétition. (Marc-Alain Zimmerli)

«C'est une opportunité inouïe pour les élèves que de partager la scène avec de tels chorégraphes», relève Melinda Stampfli, directrice du MDC. A eux trois, ils ont dansé et créé pour des artistes tels que Matt Pokora, Slimane et même Madonna. Durant le spectacle, qui fera la part belle à la danse mais aussi au chant, le public sera amené à découvrir sept tableaux aux couleurs distinctes pour imager le chemin que parcourt l'énergie vitale à travers le corps.

Partager son vécu

La première partie du spectacle sera consacrée aux enfants et la seconde, plus professionnelle, aux danseurs des compagnies du MDC. «Les élèves dès 7 ans ont la possibilité de s'investir au sein de l'une de nos quatre compagnies. Sélectionnés sur audition, ils sont répartis en fonction de leur âge. En intégrant une compagnie, ils sont invités à danser lors de nombreux événements privés et bénéficient en échange d'avantages sur leur écolage», explique Melinda Stampfli. Pour le spectacle, chacun a pu apporter son propre univers pour donner au spectacle de multiples couleurs. «Durant la préparation, nous avons tous partagé notre vécu et développé des émotions que l'on se réjouit de transmettre au public», note la directrice. Quant aux costumes des rôles principaux, ils seront peints par l'artiste Asia Dusong, venue tout spécialement de Lisbonne pour l'occasion.

Champions suisses sur scène

Rivales dans les concours, la Company et la Teens ont partagé la scène pour défendre les couleurs du MDC lors des derniers championnats suisses à Thoune. Les 24 élèves ont décroché un nouveau titre national. Signée par Melinda Stampfli, leur chorégraphie exceptionnelle fait partie intégrante du spectacle. A ne pas manquer ! (ak)

« Colors» : samedi 18 mai à 20h et dimanche 19 mai à 14h et 18h au théâtre du Passage. Billetterie au 032 717 79 07.

Chronique culturelle

Barca nostra

La Biennale d'art contemporain de Venise a ouvert ses portes samedi, attirant d'emblée une foule considérable. Venus du monde entier, 79 artistes présentent leur travail dans les anciens arsenaux et les jardins de la cité des doges. La Suisse y fait plus que bonne figure avec, par exemple, le Bâlois Christoph Büchel, qui a ramené de Sicile l'épave renflouée d'une barque dans laquelle sont morts en 2015 plus de 800 migrants. La polémique n'a pas tardé, la droite italienne exigeant que cette «œuvre» soit exposée en Suisse. Le même artiste avait reconstitué une mosquée dans une ancienne église lors de la Biennale précédente. Plus intello mais pas moins intéressant, le travail que présentent Pauline Boudry et Renate Lorenz sous l'égide de Pro Helvetia dans le pavillon suisse des Giardini. Il s'agit d'une «installation filmique» dans laquelle cinq performeurs inventent des mouvements de retour en arrière. A une époque de repli sur soi, les artistes explorent des formes de résistance impliquant des techniques de guérilla, des chorégraphies postmodernes et de la culture «queer». A voir jusqu'au 24 novembre.

Patrice Neuenschwander

Publicité

swissmade

GINDRAUX Fenêtres®

NEUCHÂTEL • LAUSANNE • GENÈVE

www.gindraux.ch

DANSE EQUILIBRE

Danse et travail corporel
Evole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21

www.danse-equilibre.ch

EXPOSITION
GALERIE DE L'EVOLE
EVOLE 5 - 2000 NEUCHÂTEL

VERNISSAGE JEUDI 09 MAI 17H-20H
FINISSAGE DIMANCHE 19 MAI 16H-19H

HEURES D'OUVERTURE
17H-19H DU MERCREDI AU VENDREDI
OU SUR DEMANDE - 079 240 42 65

Concert

Sous la direction de Sophie Huguenin Porret

DOPAMINE

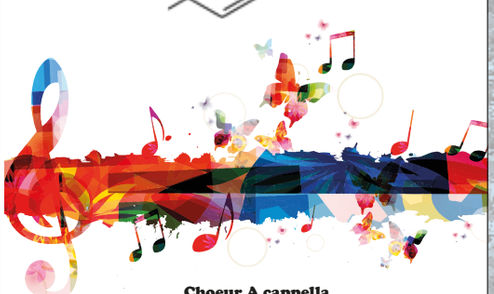

Choeur A cappella
Ed Sheeran, Rameau, The Beatles et plein d'autres!

Temple de Peseux — Samedi 25/05/19 20h00

Temple de St Aubin — Dimanche 26/05/19 17h00

Chorale Dopamine

Entrée libre
Chapeau à la sortie

EMERY Pompes Funèbres

Ecoute
Respect
Disponibilité

10 ans 2008 - 2018

Bernard Emery

10 ans d'entreprise
25 ans d'expérience
pour les familles de toute région

Une ÉCOUTE pour comprendre les attentes
Du RESPECT pour les défunts et les familles
La DISPONIBILITÉ pour rassurer et entourer

Un accompagnement calme et personnalisé
Un professionnalisme discret et efficace

Bureau à HAUTERIVE
032 754 18 00

Représentation à COLOMBIER
032 841 18 00

24h/24 • 7j/7

www.emery-pf.ch

La chronique « Neuchâtel autrefois »

La cuvette de Vauseyon

Yves Demarta

Demeuré naturel jusqu'au XIXe siècle, le calme vallon du Seyon, entre les deux brusques dénivellations des Gors de Vauseyon et Prébarreau, va commencer de s'artificialiser lorsque la rivière sera écartée du centre de la ville, après l'inondation catastrophique de 1750.

En amont du Moulin de la Prise démoli vers 1950, le bas pont sur le Seyon, aujourd'hui recouvert, supportant la voie ferroviaire et le remblai dans lequel passe maintenant la route rejoignant Vauseyon. (Photo de Claude Attinger)

Avec l'argent offert par David de Pury, après 90 ans d'études et d'épisodiques débats plus ou moins scientifiques, opposant intérêts collectifs et privés, le détournement de la rivière fut réalisé en 1843. A Champ-Coco, un solide mur en courbe à 90 degrés, s'appuyant sur un comblement en aval et constitué de gros moellons de roc provenant de la carrière du Rocher, repoussa les eaux vers un tunnel débouchant sur l'Evole. Peu élevé, peu visible, il subsista jusque vers 1985, victime alors des travaux autoroutiers. Une partie de ses moellons servirent à l'édification de la tour d'escalade voisine de la Maison du Prussien.

Asséché, un amené d'eau continuant d'alimenter la Foule de Prébarreau jusque vers 1900, au bâtiment encore existant, le court et rocheux Gor de Prébarreau, illustré par Jean-Henri Baumann et Daniel-Frédéric-William Moritz, va presque entièrement disparaître avec les constructions, en 1865, de la route de l'Ecluse montant à Saint-Nicolas, à la hauteur de son virage en S, et des immeubles la bordant: une route taillée dans une pente qui domine le Petit-Pontarlier et qu'il fallut maçonner.

Deux petits ponts

Plus destructrices de l'apparence naturelle du vallon furent les modifications découlant des aménagements ferroviaires achevés en 1859: un plan de voie modifiant l'entier du versant des Parcs et une élévation de terre barrant entièrement le vallon. Deux petits ponts, bas sur la rivière, mais supportant un épais remblai, demeurent encore en place. La voûte du premier, sous Cassebras, à la sortie des gorges du Seyon, supporte depuis une trentaine d'années une passerelle piétonne menant à la Maison du Prussien. Le second, construit en amont du Moulin de la Prise, à l'entrée du tunnel sous Saint-Nicolas, n'est toutefois plus visible que par-dessous, soit du trottoir longeant le cours enterré de la rivière, du Gor de Vauseyon au tunnel de l'Evole de 1843, dont les accès ont fini par être verrouillés: un pont que recouvre aujourd'hui la bretelle routière accédant à Vauseyon ouverte dans le remblai de 1859 entre pont et chemin de fer, celui-ci étant maintenant soutenu par une dalle de béton.

Durant les 30 ou 40 années suivantes, alors que le vallon ne changera guère, de cogitations administratives et assassines naîtra l'idée de gagner des terrains utilitaires en remblayant une cuvette à cette occasion divisée en trois paliers: supérieur, moyen et inférieur, que l'on comblera de 1895 aux années 1980. *Y. D.*

Une foule d'activités du 24 au 26 mai en Suisse romande, et bien sûr à Neuchâtel!

La Fête de la nature en mode miniature

Pour sa 9e édition, du 24 au 26 mai prochain, la Fête de la Nature invite les Romand-e-s à découvrir la nature en miniature au travers d'un programme luxuriant. Cette année, un éclairage particulier est mis sur les animaux et végétaux de très petite taille présents dans notre environnement immédiat. Quelques exemples d'activités à Neuchâtel.

Animaux et végétaux de très petite taille seront à l'honneur cette année. (Karine Genilloud)

Construire un abri pour un petit animal sauvage, retourner un caillou et découvrir les bestioles qui y ont élu domicile, comprendre comment fonctionne le compost, déguster des plantes sauvages, soigner des oisillons ou encore passer une nuit à la belle étoile, voilà quelques-unes des activités qui attendent les curieux de nature cette année! Loupe en main et paire de jumelle autour du cou, vous pourrez vous glisser dans la peau d'un explorateur pour observer cette nature invisible et souvent mal connue.

Dans le canton de Neuchâtel et en ville, de nombreuses activités sont au programme. On peut en trouver le détail sur le site www.fetedelanature.ch. Citons par exemple l'animation «Ça grouille sous nos pieds», samedi 25 mai au Jardin botanique, qui propose une nouvelle Maison des sols, espace permanent dédié à cet écosystème fragile, réalisée en collaboration avec l'Université de Neuchâtel. Une activité tout à fait en phase avec les thématiques actuelles de préservation du sol. «La terre, le compost, les racines, les vers de terre et autres petites bêtes n'auront plus de secrets pour vous!», relèvent les organisateurs

Ou encore une excursion organisée par la Société de mycologie de Neuchâtel, dimanche 26 mai, «à la découverte des champignons de la région», dans la forêt située au nord de la ville de Neuchâtel. A peine plus loin, à Saint-Blaise, Trekxplorer met sur pied une matinée consacrée aux oiseaux chanteurs, samedi 25 mai, mais il faudra se lever à l'aube. Et le groupe nature de Corcelles-Cormondrèche propose de parcourir la promenade forestière aménagée au-dessus de Corcelles pour découvrir les principaux arbres et arbustes composant une forêt au pied du Jura. Un parcours facile de 3 km.

Nuit des musées

Littoral neuchâtelois

Samedi 18 mai 2019

Entrée libre

www.nuitdesmusees-ne.ch

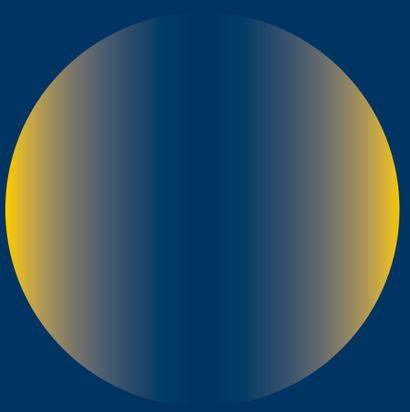

La Nuit et la Journée des musées invitent le public à découvrir gratuitement les expositions des musées du canton de Neuchâtel et à participer aux nombreuses animations mises en place spécialement pour l'occasion.
Visites guidées, spectacles, ateliers pour enfants, conférences, projections de films, rencontres avec des invités, jeux, concours, et bien d'autres surprises pour les jeunes et les moins jeunes vous attendent.

L'entrée est libre dans tous les musées participants dès le début des animations.

Attention : dans certains musées, il est impératif de s'inscrire sur place pour participer aux ateliers pour enfants, le nombre de participants étant limité.

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE NEUCHÂTEL 18:00 - 00:00

18:00-00:00 *Médaille-toi* ton badge ! Réalise un badge avec un tissu à motif d'indiennes
18:00 Présentation de films d'animation réalisés par des élèves neuchâtelois (15')
18:30 *Les caleçons de Ch.-D. de Meuron* : travaux de la classe OCM de Peseux (15')
19:00-22:30 *Patat'art* : imaginez un motif d'indiennes et imprimez-le sur une robe !
19:30/20:30/21:30/23:30 Visites éclair de l'exposition *Made in Neuchâtel. Deux siècles d'indiennes* (15')
20:00/21:00 Déambulation : le kathak est une danse sacrée du Nord de l'Inde. Annjali Shah vous raconte en mouvement l'exposition (15')
22:00 Concert de Baiju Bhatt et Red Sun : *Eastern Sonata* (1h15)

JARDIN BOTANIQUE 17:00 - 22:30

17:00-19:00 A la découverte des animaux de la forêt tropicale. Jeux et atelier créatif
18:00 Présentation de films d'animation réalisés par des élèves neuchâtelois (15')
18:00-19:00 Dégustation de miel à l'aveugle par la FRC
19:00/21:00 Découverte dans le parc des cris dans les forêts tropicales, avec visite guidée de l'exposition *Forêts tropicales. Pour qui sonne le glas ?*

CENTRE DÜRRENMATT NEUCHÂTEL 17:00 - 23:00

17:00-23:00 Visite libre des expositions *Helvétismes – Spécialités linguistiques* et *Friedrich Dürrenmatt, écrivain et peintre*
17:30-19:00 Atelier de slam (1h30)
19:00-19:45/21:00-21:45 Performances slam (45')
19:45-20:45/21:45-22:45 Slam sauvage (1h)

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DE NEUCHÂTEL 17:00 - 00:00

18:00 Inauguration de l'exposition *Ichoumamini*
18:30 Apéritif
19:00 Atelier (dès 10 ans) *Découverte du monde arctique* (30')
19:00/20:00/21:00 Visites guidées de l'exposition *Ichoumamini* (30')
19:30 *Saveurs polaires*. Repas sur inscription. Attention places limitées !
20:00/21:00/22:00 Cercles de tambours chamaniques participatifs (50')
21:00 Projection de *Frissons garantis ?* 8 courts métrages autour du thème du froid (2h)
Dès 21:00 Dégustation d'eaux-de-vie glacées au bar de la SAMEN

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE 18:00 - 00:00

18:00-00:00 Installation vidéo de l'association *Pintozor Production*
18:00-00:00 Projection en boucle de films d'animation réalisés par des élèves neuchâtelois
18:00 Lancement de l'exposition *Ice, là-haut l'éphémère* de Philippe Geslin
18:30/20:00 Pièce de théâtre déambulatoire dans le Muséum (40')
18:30/19:30 Les Ateliers GLOBE : *fabrique ton thermomètre* (40')
19:00-19:30 Audioconférence *Chants de glace* de Boris Jollivet
19:30-00:00, toutes les 30 minutes *Chants de glace* : cinéma pour l'oreille de Boris Jollivet
21:00/22:15 *Pôles* : visite guidée du futur (60')
20:00-00:00 *La débâcle en fiction* : projections en collaboration avec le NIFFF

LATÉNIUM, PARC ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE 18:00 - 00:00

18:00 Vernissage de l'exposition *Émotions patrimoniales*
Dès 19:00 *Atelier Impressions patrimoniales*
Dès 19:00 *Atelier Mémoire d'objets*. Exposez vos objets-souvenirs de manière éphémère
Dès 19:00 *Regard d'artistes*. Comment les artistes s'approprient-ils le patrimoine archéologique ?
Dès 19:00 *Selfies au temps des Lacustres*
Dès 19:00 *Ambiance sonore dans le parc archéologique*
19:30/20:30/21:30 *Présentation du travail photographique de Stéphanie Gygax*

Sur inscription à l'accueil — animation enfants

MnH Musée d'art et d'histoire Ville de Neuchâtel
MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE NEUCHATEL
jbn jardin botanique neuchâtel
CDN Centre Dürrenmatt Neuchâtel
laténium parc et musée d'archéologie Hauterive - Neuchâtel

Journée des musées

Littoral neuchâtelois

Dimanche 19 mai 2019

Entrée libre

www.nuitdesmusees-ne.ch

La Nuit et la Journée des musées invitent le public à découvrir gratuitement les expositions des musées du canton de Neuchâtel et à participer aux nombreuses animations mises en place spécialement pour l'occasion.
Visites guidées, spectacles, ateliers pour enfants, conférences, projections de films, rencontres avec des invités, jeux, concours, et bien d'autres surprises pour les jeunes et les moins jeunes vous attendent.

L'entrée est libre dans tous les musées participants dès le début des animations.

Attention : dans certains musées, il est impératif de s'inscrire sur place pour participer aux ateliers pour enfants, le nombre de participants étant limité.

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE NEUCHÂTEL 11:00 - 18:00

Programme au Musée d'art et d'histoire

- 11:00 Présentation de films d'animation réalisés par des élèves neuchâtelois (15')
- 11:30 *Les caleçons de Ch.-D. de Meuron* : travaux de la classe OCM de Peseux (15')
- 12:00/13:00 Démonstrations des automates Jaquet-Droz (30')
- 14:00/16:00 Initiation au kathak, danse sacrée du Nord de l'Inde (30')
- 14:30 Venez fleurir l'esplanade du MahN (1h)
- 15:45/16:45 Visites éclair de l'exposition *Made in Neuchâtel. Deux siècles d'indiennes* (15')
- 17:00 Concert de musique française (Hotteterre, Rameau, Couperin) (45')

Programme aux Galeries de l'histoire - Av. DuPeyrou 7 (14:00-16:00)

- 14:00/15:00 Sur la trace des indienneurs : visites ciblées des maquettes historiques de la ville de Neuchâtel (20')
- 14:00-15:30 Concours et animation autour des maquettes historiques (dès 7 ans). Dès 15:30, remise des prix et goûter offert

JARDIN BOTANIQUE 10:00 - 18:00

- 11:00-12:00/16:00-17:00 Visite guidée des expositions *Kuru. L'art d'un monde en mutation*, *Forêts tropicales. Pour qui sonne le glas ?* et *Francis Hallé. Architectures botaniques tropicales*
- 12:00-13:00/15:00-16:00 Dégustation de miel à l'aveugle par la FRC
- 13:00-15:00 A la découverte des animaux de la forêt tropicale. Jeux et atelier créatif pour les enfants
- 15:15 Présentation de films d'animation réalisés par des élèves neuchâtelois (15')

CENTRE DÜRRENMATT NEUCHÂTEL 11:00 - 17:00

- 11:00-13:00 Le CDN vous invite à partager sur sa terrasse un moment de convivialité autour d'un brunch très helvétique
- 11:30-13:00 Léopold Rabus et Guillaume Perret, apprentis joueurs de cor des Alpes, joueront quelques-uns de leurs morceaux préférés
- 13:30/14:30/15:30 Concerts de cor des Alpes par le quator Dacor (20')
- 14:00/15:00/16:00 Visites guidées flash de l'exposition *Helvétismes – Spécialités linguistiques* (20')

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DE NEUCHÂTEL 10:00 - 17:00

- 11:00/14:00/15:30 Visites guidées de l'exposition *Ichoumamini* (30')
- 11:00/14:00 Ateliers (4-10 ans) *Jeux traditionnels inuits* (30')*
- 11:30 Présentation de films d'animation réalisés par des élèves neuchâtelois (15')
- 12:00 Brunch polaire. Sur réservation. Places limitées *
- 14:30 Projection de *Frissons garantis ?* 8 courts métrages autour du thème du froid (2h)

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE 10:00 - 18:00

- 12:00-17:00 *Marché de demain*
- 10:30-18:00 Installation vidéo de l'association *Pintozor Production*
- 10:30-18:00 Projection en boucle de films d'animation réalisés par des élèves neuchâtelois
- 10:30-12:00 *Changer d'appareil pour économiser de l'énergie... est-ce une bonne idée ? Les enfants nous le disent*. Conférence de Lucien Willemin
- 12:00-13:00 Séance de dédicaces avec Lucien Willemin
- 13:00/14:00/15:00/16:00 Les Ateliers de Sophie : *manchots recyclés* (45')*
- 13:30/15:00 Pièce de théâtre déambulatoire dans le Muséum (40') *
- 14:30-15:00 Présentation de films d'animation réalisés par des élèves neuchâtelois (15')
- 16:00-18:00 Projection du film *Demain* (2015), réalisé par Cyril Dion et Mélanie Laurent

LATÉNIUM, PARC ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE 10:00 - 17:00

- Dès 10:00 Atelier *Voyage, voyage...* Créez votre propre carnet de voyage
- Dès 10:00 *Selfies au temps des Lacustres*
- Dès 10:00 *À la trace... dans l'exposition permanente.* Jeu de piste
- 11:00/13:00/14:30 Visites guidées contées d'*Émotions patrimoniales*

CHÂTEAU ET MUSÉE DE VALANGIN 11:00 - 17:00

- 11:00-17:00 *Rallye plante* : retrouvez les plantes disséminées autour du château
- 11:00-17:00 *Rallye glacial* : Une plongée dans les eaux polaires du Pôle nord
- 11:00-12:00/13:30-17:00 Visite du souterrain vieux de 500 ans
- 14:00/16:00 *Visite glaciale* : visite de l'exposition temporaire *La pointe de l'iceberg*
- 13:30-17:00 *Un petit pingouin* : création d'un petit pingouin en carton et papier

* Sur inscription à l'accueil animation enfants

MahN Musée d'art et d'histoire Ville de Neuchâtel · Muséum d'histoire naturelle Neuchâtel · jbn jardin botanique neuchâtel · CDN Centre Dürrenmatt Neuchâtel · laténium parc et musée d'archéologie Hauterive - Neuchâtel

Graphisme : Marc-Olivier Schatz

Dans le prolongement de la séance tenue lundi 6 mai

Les quatre groupes politiques au Conseil

Pour le groupe socialiste, la pérennisation de l'hôtel Palaffite ne constitue nullement une privatisation des rives. (David Marchon - Atelier 333)

Groupe socialiste
Julie Courcier Delafontaine

Un aménagement cohérent et de qualité

Est-il possible pour une ville de concilier densification urbaine, offre touristique de qualité, mixité sociale, logements abordables, et valorisation de la biodiversité ? Ne serait-ce pas là qu'une utopie socialiste ? Le projet de développement et d'aménagement du quartier de Monruz est la démonstration que non, et que s'il est très socialiste, il n'est en aucun cas utopiste.

Le groupe socialiste salue donc un projet de quartier intelligent et cohérent, et l'aménagement d'un parc public qui ouvrira véritablement le sentier du lac et l'accès aux rives à la population.

« Cet établissement est devenu un symbole de l'offre hôtelière neuchâteloise, et cela sans impact sur la biodiversité alentour. »

Pour le Conseil général, il s'agissait lundi soir de valider l'aménagement d'un parc public dans un quartier d'avenir et de légitimer pour 25 ans l'existence de l'hôtel Palafitte.

Dernière trace d'Expo.02, cet établissement, dont l'architecture durable et respectueuse de l'environnement s'inscrit avec élégance dans notre paysage, est devenu un symbole de l'offre hôtelière neuchâteloise et cela sans impact sur la biodiversité alentour. Nous n'aurions pas pu pérenniser son existence s'il en avait été autrement.

S'agit-il d'une privatisation des rives ou d'un cadeau à la fondation propriétaire, comme certains voudraient nous le faire croire ? Nullement. D'une part parce que le terrain sera véritablement ouvert (excepté en 23h et 6h ce qui est certes regrettable pour les très nombreux randonneurs nocturnes !!) et d'autre part parce que l'hôtel participe, pour près de 2 millions de francs, à l'aménagement du parc et du sentier.

Ne nous trompons pas, la vraie privatisation a lieu plus à l'ouest où, sur plus d'un kilomètre, les rives sont inaccessibles, et pour près de la moitié, sur du domaine public. Quant au cadeau, il pourrait bien être au nord-ouest, si nous devions céder un bâtiment remarquable pour un prix dérisoire et offrir, tel que le prévoit la direction de l'économie, la jouissance exclusive aux nouveaux propriétaires des 75% du jardin (dont les murs seront remontés mais qui resteraient pourtant propriété de la ville).

Groupe PLR
Christophe Schwarb

Site de Monruz-sud : un magnifique projet

Dans sa dernière séance, le Conseil général a traité d'un sujet important et très attendu, à savoir le réaménagement des rives de Monruz. Le groupe PLR soutient et partage la vision de la Ville. En résumé, la Ville réussit un coup du chapeau, c'est-à-dire atteint un triple objectif important.

« Le sujet est très attendu de la population depuis des années ; il aboutira à la création d'un véritable espace de détente avec un axe central dédié à la mobilité douce. »

Tout d'abord, la question de l'existence du Palafitte est maintenant réglée. Ensuite, la question de la Villa Perret, maintes fois discutée, avec l'aménagement d'un parc public sur une très grande partie de la parcelle, est réglée. Enfin, l'accès piétonnier au bord du lac est réglé. Le sujet est important et très attendu de la population depuis des années car le projet accepté permet le réaménagement d'une zone actuellement en friche (terrain vague et parking sauvage) et aboutira à la création d'un véritable espace de détente avec un axe central dédié à la mobilité douce. Les accès

Les membres du Conseil général présents

Présidence de M^me^ Charlotte Opal (PopVertSol), présidente.

Y compris la présidente, 39 membres sont présents: M^mes^ et MM. Jules Aubert (PLR), Jean-Charles Authier (PLR), Nadia Boss (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), François Chédel (PopVertSol), Julie Courcier Delafontaine (Soc), Antoine de Montmollin (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertSol), Hélène Dederix Silberstein (PopVertSol), Jean Dessoulavy (VL/PDC), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertSol), Jonathan Gretillat (Soc), Sylvie Hofer-Carbonnier (VL/PDC), Timothée Hunkeler (Soc), Baptiste Hurni (Soc), Gabriele Jeanneret (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Johanna Lott Fischer (PopVertSol), Nando Luginbühl (Soc), Yves-Alain Meister (PLR), Isabelle Mellana Tschoumy (Soc), Mauro Moruzzi (VL/PDC), Jacqueline Oggier Dudan (PopVertSol), François Pahud (VL/PDC), Dimitri Paratte (PopVertSol), Morgan Paratte (Soc), Anne Dominique Reinhard (Soc), Jean-Luc Richard (PopVertSol), Raymonde Richter (PLR), Christophe Schwarb (PLR), Stéphane Studer (PopVertSol), Mariachiara Vannetti (Soc), Joël Zimmerli (PLR), Benoît Zumsteg (PLR), Martha Zurita (PopVertSol).

Excusées : M^mes^ Isabelle Bellaton (PLR), Catherine Schwab (Soc).

Le Conseil communal était représenté par M^me^ Christine Gaillard (PopVertSol), présidente, M. Thomas Facchinetti (Soc), vice-président, M. Fabio Bongiovanni (PLR), M^me^ Violaine Blétry-de Montmollin (PLR) et M^me^ Anne-Françoise Loup (Soc), membres.

général ont la parole

au lac sont clairement améliorés. Les places de parc utilisées actuellement par les clients du Palafitte seront supprimées et déplacées plus près de l'hôtel. On y gagne donc en espaces verts et la circulation est bien maîtrisée.

Au sujet du Palafitte, il faut relever que le maintien de celui-ci est une véritable plus-value pour la ville et la région et est un apport considérable sur le plan touristique. Le plan spécial adopté par le Conseil général met l'accent sur le caractère exceptionnel de cet établissement tout en relevant que la construction n'a aucune influence négative sur l'environnement (faune et flore notamment). Certes, le montant à investir est relativement important mais il prend en compte la nécessité de dépolluer le site. De plus, il faut relever que le Palafitte assumera lui-même les coûts liés à son aménagement extérieur et au profit de la population qui pourra cheminer sans restriction au bord du lac par un sentier. A terme, la population disposera d'un espace convivial, de belles rives et plages et d'un hôtel de renommée. Nous avons tout à gagner avec ce réaménagement.

Groupe PopVertSol
Jean-Luc Richard

Pour un véritable parc naturel à Monruz

L'Expo.02 a laissé de beaux souvenirs, bien que toute trace physique devait disparaître à son terme. Ce caractère éphémère revendiqué avait permis de construire sur le lac, en dérogeant temporairement aux lois fédérales sur l'aménagement du territoire et la protection des eaux.

La promesse de rendre le lac et ses rives à la population a partout été tenue… sauf à Neuchâtel. Si les Jeunes-Rives ont vite été restituées, l'hôtel Palafitte est toujours présent. Cet établissement privé construit en marge d'Expo.02 était pourtant régi par la même législation. Le Conseil communal veut maintenant régulariser a posteriori sa situation juridique pour le moins particulière et le pérenniser pour 25 ans, au moyen d'un plan spécial. En pratique, cela revient à l'autoriser indéfiniment. Il a de plus étroitement lié ce plan à l'aménagement d'un parc et de logements, peut-être pour faire oublier que la loi interdit de construire sur les lacs. Notre groupe salue la valorisation de ces friches, mais déplore qu'elle soit sans nécessité conditionnée au maintien de l'hôtel. Son emprise de 12'000 m2 sur la rive et ses pavillons lacustres obstruant tout dégagement sur 220 m constituent une contrainte majeure pour l'aménagement de ce secteur privilégié.

En libérant le terrain comme prévu par Expo.02, il serait possible de réaliser un vaste parc, jusqu'au lac.

« En libérant le terrain comme prévu par Expo.02, il serait possible de réaliser un vaste parc, jusqu'au lac, avec une véritable plage offrant un accès aisé à l'eau »

Il desservirait tout l'est de la ville en espaces de détente, loisir, convivialité et sport, avec une véritable plage offrant enfin un accès aisé à l'eau. Ce parc ferait aussi la part belle à la nature. Rien de comparable avec l'étroite bande de verdure proposée, coincée entre immeubles et hôtel!

Notre groupe regrette donc qu'une majorité du Conseil général ait choisi de pérenniser la quasi privatisation de ce terrain public au profit surtout de quelques hôtes externes, alors qu'il existe une alternative bien plus profitable à la collectivité.

Groupe Vert'libéraux-PDC
Jean Dessoulavy

Hôtel Palaffite : une prolongation bienvenue

La prolongation du maintien de l'hôtel Palafitte pour une durée de 25 ans, a donné lieu, lundi 6 mai au Conseil général, à un débat nourri entre une majorité des groupes favorables, dont les Vert'libéraux/PDC, au maintien provisoire de l'établissement, et le groupe PopVertSol qui s'y oppose pour des raisons dogmatiques.

Cet hôtel cinq étoiles, qui apporte beaucoup à la ville en termes de notoriété, d'originalité architecturale et d'offre hôtelière, doit être maintenu. Cela, quand bien même, au moment de sa construction en 1998, l'autorisation avait un caractère provisoire. De fait, la construction empiète très peu sur le lac et garde un caractère réversible.

Et au-delà de la raison, il y a le cœur : à part un petit tas de cailloux aux Jeunes-Rives et de magnifiques souvenirs d'un artéplage disparu, c'est tout ce qui reste à notre ville de l'exposition nationale, un événement qui a marqué le pays, notre canton et la région des Trois-Lacs en ce début de 21e siècle.

« Cet hôtel cinq étoiles, qui apporte beaucoup à la ville en termes de notoriété, d'originalité architecturale et d'offre hôtelière, doit être maintenu. »

Cela dit, l'enjeu du débat va au-delà du maintien ou non du Palafitte puisque le législatif était appelé à valider le plan spécial des rives de Monruz. Si le référendum annoncé par le groupe PopVertSol devait se concrétiser, le peuple aurait à se prononcer sur l'ensemble de l'aménagement des rives de Monruz. Un refus du projet aurait donc des conséquences sur l'ensemble de l'aménagement de Monruz-sud.

C'est une raison de plus pour laquelle le groupe Vert'libéraux/PDC soutient le rapport du Conseil communal concernant le plan spécial des rives de Monruz.

Et il s'opposera fermement au référendum éventuel.

Les groupes ont largement abordé le dossier du réaménagement du quartier de Monruz-sud. (Bernard Python - Atelier 333)

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Serge Grard, architecte à Fenin (Maison d'art'chitecture serge grard sa), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformation et réaménagement du bâtiment existant à la Place Pury 13, articles 28 et 12742 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 106783, pour le compte de Crédit Suisse Funds AG. Les plans peuvent être consultés du 17 mai au 17 juin 2019, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre Studer, architecte à Neuchâtel (bureau d'architecture Pierre Studer SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Pose de deux tabatières en toiture nord à la rue de la Côte 21, article 7297 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 106798, pour le compte de Madame Fausta Ferrari. Les plans peuvent être consultés du 17 mai au 17 juin 2019, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Patrick Bolli, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Nouveau poste de détente de gaz au chemin du Grand-Hôtel, DP 447 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 107110, pour le compte de Viteos SA. Les plans peuvent être consultés du 17 mai au 17 juin 2019, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Baptiste Langel, architecte à La Chaux-de-Fonds (bureau MSBR Nouvelle génération SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Installation de rafraîchissement avec installation d'une machine de froid en façade ouest à la rue de Vieux-Châtel 18-20, article 14212 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 106822, pour le compte de l'association suisse des frères des écoles chrétiennes. Les plans peuvent être consultés du 17 mai au 17 juin 2019, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Mikael Monteserin, architecte à Gampelen (bureau Schwab-System), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Agrandissement d'un balcon couvert pour une villa individuelle sans modification de l'existant à l'avenue des Portes-Rouges, article 7909 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Joséphine et Claude Lavanchy. Les plans peuvent être consultés du 17 mai au 17 juin 2019, délai d'opposition.

Demande de Madame Mélanie Rodriguez, architecte à Cernier (bureau Etik architecture Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition du club-house existant et pose d'un nouveau conteneur abritant vestiaires et wc au chemin des Trois-Portes 31, article 10016 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 107002, pour le compte de la Fondation Armée du Salut Suisse. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 03 juin 2019, délai d'opposition.

Enquêtes publiques (suite)

Demande de Monsieur Christophe Nonorgue, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Pose d'une pompe à chaleur air/eau à la rue des Berthoudes 8, article 2264 du cadastre de La Coudre, SATAC 107049. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 03 juin 2019, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Serge Grard, architecte à Fenin (Maison d'art'chitecture Serge Grard SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Agrandissement à l'étage en ouest dans l'emprise existante et nouvelle ouverture en façade est de l'immeuble 106, avenue des Alpes, article 9689 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Emre Ertan. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 03 juin 2019, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Mise à l'enquête publique

En application de l'article 93 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991, est mise à l'enquête la modification suivante du plan d'aménagement communal:

- Plan des affectations, plan des règles urbanistiques, plan de site et des mesures de protection (domaine public communal DP 468, secteur parking de la Chaumière) ;
- Règlement d'aménagement (article 158, vue protégée 9).

Les documents peuvent être consultés à la Section de l'urbanisme, fbg du Lac 3 à Neuchâtel, jusqu'au 27 mai 2019, délai durant lequel les oppositions éventuelles devront être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Le Conseil communal

Lycée Denis-de-Rougemont et gymnase d'Esslingen (D)

Quarante ans d'échanges célébrés

En mars, les élèves de Neuchâtel et leurs correspondants allemands se sont retrouvés au château de Ludwigsburg.

Quarante ans d'échanges, ça se fête! Le lycée Denis-de-Rougemont et le Georgii-Gymnasium d'Esslingen (D) ont célébré ce printemps le 40e anniversaire de leurs échanges linguistiques, qui ont permis depuis 1979 à quelque 2'000 lycéennes et lycéens neuchâtelois et allemands d'en profiter. En mars, 27 élèves de Neuchâtel ont passé une semaine à Esslingen, où un premier volet des festivités a eu lieu. Et le 4 mai dernier, leurs correspondants allemands sont arrivés à Neuchâtel. Ils ont notamment été accueillis par la conseillère communale Anne-Françoise Loup, directrice de l'Education, pour la deuxième partie de l'anniversaire.

En 1979, c'est à l'initiative d'Ernest Gfeller, enseignant d'allemand au lycée DDR, alors le gymnase cantonal, que ce partenariat a été initié, avec à la clé de solides amitiés réciproques, rappelle Stephan Bucher, responsable de ces échanges au lycée neuchâtelois depuis 2009. La formule est bien rodée, même si elle requiert beaucoup d'engagement de la part des organisateurs: les élèves neuchâtelois passent une semaine chez un correspondant à Esslingen, et vice-versa. «Ils participent à quelques leçons de l'autre établissement, profitent de découvrir la région et sa culture et passent un week-end dans la famille d'accueil», précise le responsable des échanges. «Les Neuchâtelois profitent du voyage en Allemagne pour compléter leurs découvertes culturelles avec deux jours supplémentaires à Munich.»

Les Jeudis de l'HNE s'intéressent à la qualité de l'accueil

Bien accueillir, une tâche fondamentale

La prochaine conférence des Jeudis de l'HNE, le 16 mai à 19h à Pourtalès, sera consacrée à la problématique délicate de l'accueil dans les soins. Car être admis à l'hôpital n'est jamais un moment agréable. La maladie et le monde hospitalier causent une rupture dans le cours de l'existence avec souvent un sentiment d'insécurité et de vulnérabilité. Recevoir en tout temps avec patience, amabilité et indulgence le désarroi du malade est une tâche fondamentale de toute personne oeuvrant au sein d'un établissement de soin. C'est dès les premiers instants de la rencontre que se crée un climat favorable ou défavorable à une relation de confiance, indispensable dans un itinéraire de soins.

Le professeur Jean-Philippe Assal s'est spécialisé dans le domaine de l'accueil. Il livrera ses réflexions sur la question lors d'un échange avec le Dr Marc Giovaninni, détaillant notamment les lacunes de l'accueil et des trucs pour s'améliorer.

La Ville officielle

La Maladière Centre

Une expo et un défi Lego

La Maladière Centre accueille l'expo «Lego Play World» au centre commercial de La Maladière, du 21 mai au 1er juin prochain. A l'occasion de l'événement marquant l'inauguration, vendredi 24 mai à 17h, le conseiller communal de Neuchâtel Fabio Bongiovanni et le directeur de la Maison d'Ailleurs, à Yverdon-les-Bains, Marc Atallah, participeront à un défi de construction: qui saura faire deviner le plus rapidement possible au public présent quel objet (imposé) il a assemblé?

Mais dès le 21 mai déjà, petits et grands vont pouvoir vivre une activité de grande ampleur et donner libre cours à leur créativité grâce aux bassins gigantesques qui accueilleront des millions de briques Lego. Le centre commercial se parera également de sculptures géantes de la célèbre marque danoise, à admirer et photographier à loisir jusqu'au 1er juin. Il y aura aussi un concours.

Des millions de briques accueilleront petits et grands dès le 21 mai. (Photo SP)

NIFFF

Le programme se dévoile

Le Festival International du Film Fantastique de Neuchâtel (NIFFF) annonce un premier pan de son programme. Cette sélection fait la part belle à la relève européenne (Ulaa Salim, Vincent Mariette, Károly Ujj Mészáros) mais aussi nord-américaine (Jennifer Reeder, Jeremy Gardner & Christian Stella, Jovanka Vuckovic) pour un panorama explosif et virtuose de l'imaginaire contemporain.

Une relève qui côtoiera des grands noms du cinéma d'auteur (Denis Côté) ainsi que des acteurs majeurs de la renaissance du cinéma fantastique européen (Måns Mårlind & Björn Stein, Christian Volckman).

9e édition de la Fête des voisins à Neuchâtel et dans plusieurs villes

Immeubles et quartiers en fête le 24 mai

Samedi dernier, des membres du Parlement des jeunes ont fait la promotion de la fête au centre-ville.

Chaque année, elle revient et donne lieu à de sympathiques rencontres: la Fête des voisins 2019 aura lieu le vendredi 24 mai, simultanément dans de nombreuses villes de Suisse et d'Europe. Elle a pour but de favoriser le lien social entre les voisins et de développer la solidarité et la qualité de vie dans les immeubles et quartiers. Samedi dernier, de membres du Parlement des jeunes de Neuchâtel en ont fait la promotion sur un stand au centre-ville.

Même si ce sont les habitantes et habitants eux-mêmes qui organisent les fêtes entre voisins, la Ville de Neuchâtel, par le biais du Service de l'intégration et des infrastructures culturelles, joue quant à elle un rôle de promotion et de coordination.

Apéritif, grillades, repas canadiens, tout est possible. Et pour donner un coup de pouce et un côté plus festif à l'événement, il est possible de retirer des invitations et des affiches, mais aussi des t-shirts et des ballons, au Service de l'intégration et des infrastructures culturelles (siic.vdn@ne.ch, 032 717 73 97). Infos et inscriptions possibles également sur le site de la Ville, à l'adresse www.neuchatel-ville.ch/fetedesvoisins.

Le 21 mai, rendez-vous avec des jeunes à la place de Halles

Le Tour de l'entraide passe par Neuchâtel

Saviez-vous qu'en Suisse, 43'000 personnes participent régulièrement à un groupe d'entraide pour se soutenir mutuellement? A l'occasion de la journée nationale de l'entraide du 21 mai, Info-Entraide Suisse, en collaboration avec les antenne régionales et d'autres organismes actifs dans ce domaine, organise le premier Tour de Suisse de l'entraide.

Du 2 au 25 mai 2019, le bus de l'entraide va sillonner les routes suisses et s'arrêter à 18 stations différentes. Chaque halte sera l'occasion d'approfondir l'une des nombreuses facettes de l'entraide par des manifestations à thème.

L'étape de Neuchâtel aura lieu le 21 mai, de 16h à 9h à la place des Halles, par Info Entraide Neuchâtel en collaboration avec la radio NeuchVox et l'Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique. Autour du bus, dans un concept de radio mobile, la parole sera donnée aux 16-25 ans: Qu'est-ce que l'entraide pour eux? Comment recherchent-ils l'entraide? Qu'est-ce qu'un groupe de pairs leur apporte au quotidien? «Soyez les bienvenus et découvrez la richesse de l'entraide autogérée», indiquent les organisateurs.

Echos

- Jeudi 9 mai, Mme Christine Gaillard, directrice de l'environnement, a représenté les Autorités communales, à la conférence publique «zéro déchet», organisée conjointement entre la Ville de Neuchâtel et l'Association Ecoparc.
- Vendredi 10 mai, Mme Christine Gaillard, directrice de l'urbanisme, a représenté les Autorités communales, lors de la Journée de l'Architecture et de l'Urbanisme-NEuchâtel aux Patinoires du Littoral.
- Mardi 14 mai, Mme Anne-Françoise Loup, directrice de la santé, a représenté les Autorités communales lors de la soirée officielle du 40e anniversaire du home médicalisé de Clos Brochet à Neuchâtel.
- Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Josiane et Charles Nussbaum-Veuve à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage et à Josette et Marcel Berra-Humbert-Droz-Laurent à l'occasion de leur 60e anniversaire de mariage.
- Le Conseil communal a présenté ses compliments à Mme Alice Reber, à l'occasion de son entrée dans sa 102e année.

Programme d'impulsion

Appui du RUN et des communes

L'Association des communes neuchâteloises (ACN) et le Réseau urbain neuchâtelois (RUN) appuient le programme d'impulsion et de transformations du Conseil d'Etat soumis au Grand Conseil. Il répond à des ambitions partagées en matière de positionnement des régions neuchâteloises et à divers souhaits exprimés par les communes et les régions, communiquent-ils. Plusieurs des mesures proposées apportent un appui financier attendu en vue de la mise en oeuvre de Neuchâtel Mobilité 2030.

Le programme d'impulsion et de transformations apporte un soutien cantonal important, de 14 millions de francs, en vue de la concrétisation de 10 projets ancrés dans les régions neuchâteloises, ainsi qu'à deux priorités transversales (meilleure circulation des richesses, stratégie de domiciliation) constituant des priorités. Le RUN et l'ACN espèrent vivement que la perception de ces enjeux sera partagée par les députés et que ceux-ci permettront au programme d'impulsion de porter ses effets rapidement.

Semaine du 15 au 21 mai 2019

Trois sorties cinéma

J'veux du soleil !

Dans la vie des peuples, il est des saisons magiques. Soudain des Corinne, des Carine, des Khaled, des Denis, des Cindy, des Marie, d'habitude résignés, longtemps abattus, se relèvent, se dressent contre l'éternité d'une fatalité. Ils se lient et se liguent contre leurs hontes privées, se font colère publique et à leurs seigneurs, à leurs maîtres, à leurs pouvoirs, ils opposent leur corps, leurs barricades, leurs cabanes. Leur voix surtout : la parole se libère, déchaînée, pour réclamer une part de bonheur. | **Apollo**

Douleurs et gloire

Une série de retrouvailles après plusieurs décennies, certaines en chair et en os, d'autres par le souvenir, dans la vie d'un réalisateur en souffrance. Premières amours, les suivantes, la mère, la mort, des acteurs avec qui il a travaillé, les années 60, les années 80 et le présent. L'impossibilité de séparer création et vie privée. Et le vide, l'insondable vide face à l'incapacité de continuer à tourner. | **Apollo**

Les crevettes pailletées

Après avoir tenu des propos homophobes, Matthias Le Goff, vice-champion du monde de natation, est condamné à entraîner « Les crevettes pailletées », une équipe de water-polo gay, davantage motivée par la fête que la compétition. Cet explosif attelage va se rendre en Croatie pour participer aux Gay Games, le plus grand rassemblement sportif homosexuel du monde. Pour Matthias, cette expérience se révèle aussi bouleversante que décisive. | **Bio**

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch

Impressum

Editeur : Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable : Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information
Rédaction : Aline Botteron, Anne Kybourg
Illustration : Atelier 333
Secrétariat : Nathalie Ménétrey
Contact : Téléphone : 032 717 77 09 • E-mail : bulletinofficiel@ne.ch
Internet : www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page : Geneviève Stauffer
Impression et publicité : Imprimerie Messeiller S.A., Neuchâtel
Téléphone : 032 725 12 96, 079 383 74 15
Tirage : 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine ? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch.

Merci de votre collaboration !

Agenda pratique

Services d'urgence

Police : 117.

Service du feu : 118.

Urgences santé et ambulance : 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité :
N° principal : tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes : tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques : hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence :
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *lecture publique*, lu, me et ve de 12h à 19h, ma et je de 10h à 19h, sa de 10h à 16h. Tél. 032 717 73 20; Tél. 032 717 73 02.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque*, ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque*, ma et je de 14h à 18h. Tél. 032 725 10 00.

Piscines du Nid-du-Crô : Ouverture au public : Piscines intérieures du lundi au jeudi de 8h à 22h, vendredi de 8h à 19h30, samedi de 8h à 18h30, dimanche de 9h à 19h ; **Ouverture des piscines extérieures dès le sa 18.05**, tous les jours de 9h à 20h. Tél. 032 717 85 00, www.lessports.ch.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 032 717 74 10, e-mail : service.social.neuchatelville@ne.ch.

Centre de santé sexuelle - planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail : sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivée, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture : lu 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h - ap-midi fermé, me 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h - 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non-stop. Tél. 032 717 72 20, e-mail : cdh.vdn@ne.ch.

Etat civil (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10, e-mail : ec.vdn@ne.ch.

Service communal de la sécurité (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte, lu – ma – me 7h30 à 12h – 13h30 à 17h, je 7h30 à 12h – 13h30 à 18h, ve 7h30 à 17h non-stop. **Nouveau numéro de tél. 032 717 70 70.** De nombreuses prestations sont disponibles en ligne : www.neuchatelville.ch/securite.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche ? Vous cherchez des informations ? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad) : T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables : 8h à 12h / 13h à 19h – samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur : www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 0848 134 134.**

Les services religieux

Cultes des samedi 18 et dimanche 19 mai.

Collégiale, di 19.05, 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas, je 16.05, 10h, méditation, salle du refuge.

Ermitage, chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

La Coudre, di 19.05, 10h, culte avec sainte cène.

Chaumont, di 19.05, 11h15, culte avec sainte cène.

Hôpital Pourtalès, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanches du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame, ve 17.05, 17h et sa 18.05, 11h, sacrement du pardon ; di 19.05, 10h et 11h45, messes Première Communion ; 18h, messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas, pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc, sa 18.05, 17h, messe; di 19.05, 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert, sa 18.05, 18h30, messe ; di 19.05, 17h, messe en latin.

Mission portugaise : horaires disponibles sur www.cath-ne.ch/mission-portugaise.

Chapelle de la Providence, les 2e, 3e, 4e dimanches du mois à 11h30, messe en polonais ; les 1er et 3e samedis du mois à 16h30, messe en croate.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds, di 19.05, 10h, célébration.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel, di 19.05, célébration à La Chaux-de-Fonds.

Publicité

bls réunit.

Travaux d'entretien de Kerzers – Marin Epagnier

lundi, 20 mai au samedi, 25 mai 2019, de 22.00 h - 05.30 h

BLS réalise des travaux d'entretien sur la voie. En raison d'un trafic ferroviaire important et afin de garantir la sécurité, les travaux doivent être effectués la nuit. Les trains circulent selon l'horaire.

Ces travaux vont entraîner des nuisances sonores, mais nous les organiserons de manière à limiter le bruit au minimum. Nous remercions la population concernée de sa compréhension.

Des questions?
Notre service clientèle se tient à votre disposition tous les jours de 7 h 00 à 19 h 00.
Téléphone 058 327 31 32
Formulaire de contact : www.bls.ch/serviceclientele

Meilleures salutations
BLS SA

SAMEDI, J'PEUX PAS
J'AI PIQUE-NIQUE GÉANT
À LA RUE DU SEYON !

SAMEDI 18 MAI 9h-17h : VENEZ NOMBREUX !

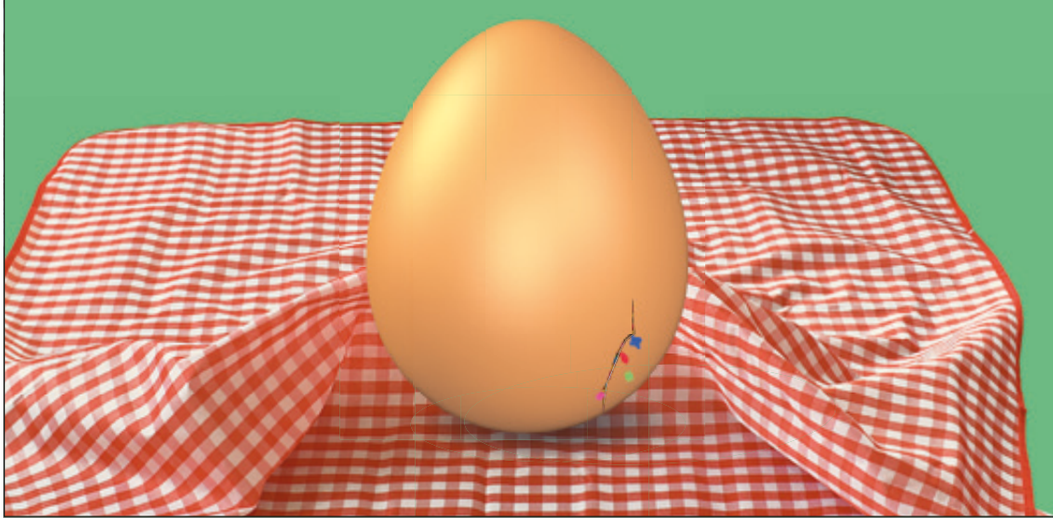

40

QUARANTE ANS
ZONE PIÉTONNE
NEUCHÂTEL
18.05-29.09.2019

A l'occasion de son 50e anniversaire, l'Association neuchâteloise de course d'orientation organise cinq jours de compétition internationale

Orienteurs amateurs et aguerris se donnent rendez-vous à Neuchâtel

Le décompte est lancé: dans 365 jours, la course d'orientation sera au centre d'un événement sportif majeur en ville de Neuchâtel. Du 20 au 24 mai 2020, quelque 2000 orienteurs de 10 à 80 ans en provenance de 20 pays sont attendus. Des compétitions internationales pour l'élite mondiale, mais aussi des courses populaires ouvertes au public seront mises sur pied en forêt à Pierre-à-Bot, et lors d'une étape sprint au centre-ville. L'occasion de découvrir un sport tout à la fois familial et proche de la nature.

Le comité d'organisation des «EGK Swiss 5 Days orienteering». De gauche à droite: Pierre-Alain Guggisberg, Emmanuelle Wälti, Sandra Buchs, Béatrice Zurcher, Frédérique Challandes, David Hamel, Philippe Wälti, Romain Wälti, Alain Juan et Florence Buchs. Manquent sur la photo: Jan Béguin et Jérôme Attinger. (Photo: sp)

«Dix ans après le succès des Championnats du monde masters de course d'orientation à La Chaux-de-Fonds, l'Association neuchâteloise de course d'orientation se lance un nouveau défi avec l'organisation des EGK Swiss 5 days orienteering», relève Alain Juan, président du comité d'organisation. En 2020, le club neuchâtelois célébrera son jubilé par la mise sur pied d'une série d'événements destinés au public de tous les âges. Des initiations et un championnat scolaire cantonal seront notamment proposés. «La course d'orientation revêt un aspect éducatif en ce sens que le coureur, seul en forêt, est amené à se responsabiliser et prendre des décisions», précise Alain Juan.

Course sprint au centre-ville

L'événement phare se concentrera sur le week-end de l'Ascension, du 20 au 24 mai 2020. Neuchâtel accueillera la «Swiss Orienteering Week», compétition internationale qui réunit chaque année dans les plus grandes stations suisses plus de 4'000 orienteurs provenant de 35 pays différents. La compétition, bien qu'internationale, est ouverte à toutes les catégories populaires, soit 43 au total.

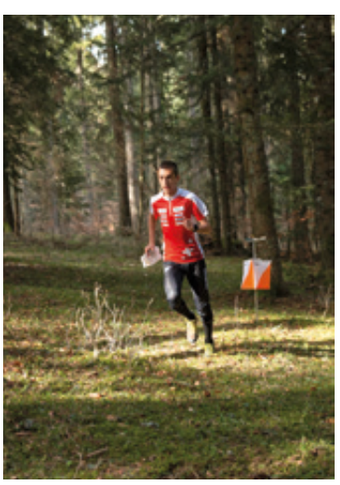

Le coureur neuchâtelois Pascal Buchs figure parmi les espoirs helvétiques de la discipline. (Vincent Buchs)

> «Il est très rare de pouvoir accueillir un événement sportif d'une telle envergue alliant à la fois les volets amateur et élite d'une même discipline».

«Le nombre de postes et les distances sont adaptés en fonction de l'âge et du niveau des participants», précise Alain Juan. Un village sera aménagé à l'arrivée dans le secteur de Pierre-à-Bot, où il sera possible de suivre l'évolution de la course en direct sur écran géant. «Les coureurs d'élite sont équipés de GPS actif permettant de suivre leur position en temps réel», relève le président du comité d'organisation. Pas moins de 300 bénévoles seront engagés pour le bon fonctionnement de la manifestation.

Retombées financières pour toute la région

Avec un budget de 440'000 francs, la manifestation offrira des retombées financières et touristiques très intéressantes pour toute la région. «Entre 8'000 et 10'000 nuitées hôtelières et parahôtelières sont attendues dans le cadre de l'événement», estime Alain Juan. Quant à l'aspect environnemental, il fait partie intégrante de l'événement, et même de la discipline. «La forêt est notre terrain de jeu, nous avons donc tout intérêt à la préserver et à en prendre soin», expose le président du comité. Et d'ajouter que le plastique ne fera pas partie de la fête. «Le prix souvenir fera la part belle aux produits du terroir», conclut Alain Juan. A noter encore que la Ville de Neuchâtel soutient financièrement l'événement et apportera également un appui logistique à la manifestation. (ak)

Infos www.swiss5days2020.ch

L'élite mondiale sur la place des Halles

En parallèle aux «Swiss 5 Days orienteering», Neuchâtel accueillera également trois épreuves du circuit de la Coupe du monde de course d'orientation, les 21, 23 et 34 mai 2020. Au programme figurent une longue course dans le secteur de Pierre-à-Bot ainsi que deux courses sprint au centre-ville. Les trois épreuves, qui réuniront 250 concurrents chacune, seront retransmises à la télévision et en live sur internet. L'occasion de suivre les fantastiques exploits des meilleurs coureurs de l'élite mondiale. «Il est très rare de pouvoir accueillir un événement sportif d'une telle envergue alliant à la fois les volets amateur et élite d'une même discipline», relève Alain Juan, président du comité d'organisation. A noter que la Suisse fait partie des nations phares en course d'orientation. La concurrence s'annonce serrée et la course pleine de rebondissements.